

## **RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER EN RENOVATION URBAINE POUR LA VILLE DE FONTAINE-L'ÉVEQUE**

### Votre fonction

Vous serez chargé de la fonction de Conseiller en rénovation urbaine. La spécificité du poste est de planifier et d'anticiper l'aménagement du territoire de la Ville via le développement de projets d'aménagements à long terme via différents outils : la mise en œuvre des actions prévues dans le périmètre de rénovation urbaine (en cours de révision), les gros projets de redynamisation du centre-ville, la mise en œuvre et le suivi d'opérations telles que la revitalisation urbaine, la réhabilitation des SAR, les projets de partenariat, la mise en œuvre des ZACC, etc... Il devra également accompagner le conseiller en aménagement du territoire dans la gestion et le suivi des plans et schémas. Il devra également participer à la redynamisation du commerce en centre-ville.

### Vos missions :

Le rôle essentiel du Conseiller en rénovation urbaine est une mission d'assistance nécessaire à la commune pour la reconnaissance et la gestion de l'opération de rénovation urbaine (porter le projet et en assurer la mise en œuvre pratique).

Il devra assurer la coordination et les synergies entre tous les intervenants au projet. D'une part, du côté technique, avec le suivi du montage des projets :

- Avec l'aide de la cellule marchés publics, rédaction des cahiers des charges de marché de services et suivi de la procédure de marché public ;
- Encadrement des auteurs de projet et approbation du projet aux différents stades définis par le CSC ;
- Présentation au Collège et, éventuellement, au Conseil communal;
- Conduite de réunions ;
- Collaboration avec le service urbanisme, environnement, communication, ...

D'autre part, le volet administratif, selon les directives de la Région wallonne :

- Rédaction des conventions annuelles et approbation auprès du Collège et du Conseil communal ;
- Rédaction du rapport d'activités de la rénovation urbaine ;
- Suivi de l'obtention des subsides (déclaration de créance, réception des factures);
- Organisation de la commission de rénovation urbaine et présentation des états d'avancement des différents projets entamés ;
- Développement de l'aspect communicationnel et participatif de la rénovation urbaine, en collaboration avec le service communication de la ville, en concertation avec le chargé de communication.
- ...

Le conseiller sera un lien entre l'aménagement du territoire et les différents enjeux de la rénovation urbaine : dynamiques sociales, économiques et culturelles, environnementales, ...

Pour mener à bien l'ensemble des missions, des compétences à la fois techniques (aménagement du territoire, urbanisme, cartographie, dessin technique, infographie, ...), administratives (rédactionnelles et organisationnelles), juridiques (rédaction de cahier des charges pour procédures de marchés publics et de partenariats publics-privés) et enfin communicationnelles (rencontre citoyenne, conférence de presse, ...) sont nécessaires.

### Votre profil

Vous faites preuve d'autonomie et de rigueur dans l'exécution de votre travail et considérez comme essentiel le respect des obligations légales. Vous avez le contact aisé ainsi que l'envie de vous investir et d'apprendre. Vous êtes pragmatique et constamment à la recherche de solutions satisfaisantes à la fois pour l'employeur et les travailleurs. Vous avez une très bonne maîtrise de la langue française parlée et écrite, le sens des responsabilités, de l'organisation, de la gestion et du suivi des dossiers et êtes capable de travailler seul ou en équipe.

**Conditions d'accès à la fonction**

- Être titulaire d'un baccalauréat en architecture, en sciences géographiques, en construction, en architecte paysagiste, en sciences de l'ingénieur, en immobilier et/ou d'un baccalauréat comportant minimum 5 ECTS affectés à une de ces matières : aménagement du territoire, matières urbaines ou au développement territorial durable.
- L'expérience acquise au sein d'une administration communale ou d'un service public ou d'un bureau d'étude chargé d'aménagement du territoire et/ou de développement territorial est un atout.
- L'expérience acquise dans les marchés publics est un atout.

Des formations complémentaires peuvent être exigées après l'engagement.

**Nous offrons : un contrat à durée indéterminée, à temps plein (36h/semaine).**

Les candidatures (lettre de motivation + CV+ copie du diplôme) seront adressées à l'attention du collège communal par e-mail : [julie.calo@villedefontaine.be](mailto:julie.calo@villedefontaine.be) pour le 07/10/2022 au plus tard.

**Les candidatures qui ne comporteront pas les documents exigés ci-dessus seront écartées d'office et resteront sans réponse de notre part.**

Une épreuve écrite éliminatoire et un entretien d'aptitude oral seront organisés. Les modalités pratiques seront communiquées en temps utile.

**Barème de départ B1 : 31695 € (brut annuel indexé).**

Expérience valorisable à concurrence de 10 années maximum pour le secteur privé et de l'entièreté pour le service public.  
+ prime de fin d'année+ pécule de vacances + régime de congé favorable +allocation de foyer ou de résidence, écochèques.

**Dates d'examens :**

À déterminer par a suite.

**Matières :**

- CDLD notion de base ;
- CoDT et plus particulièrement les outils opérationnels ;
- Technique bâtiment, espaces publics ;
- Marchés publics et plus particulièrement la partie exécution ;
- Notion de gestion du patrimoine local et plus particulièrement l'incorporation dans le patrimoine communal.

Par le Collège,

La Directrice générale,

(s) L. BOULANGER



Le Bourgmestre,

(s) G. GALLUZZO

